

Rapport public Parcoursup session 2024

I.U.T de Dijon - Antenne de Nevers - BUT - Informatique

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.

Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

I.U.T de Dijon - Antenne de Nevers - BUT - Informatique (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (32873)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 18%

Taux minimum de bacheliers technologiques fixé par le recteur : 50%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T de Dijon - Antenne de Nevers - BUT - Informatique (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (32873)	Jury par défaut	Autres candidats	16	469	329	177	18
		Bacheliers technologiques toutes séries	10	122	90	90	8

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
I.U.T de Dijon - Antenne de Nevers - BUT - Informatique (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (32873)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	60	37	19	1	5,6 %
			Masculin	409	292	158	17	94,4 %
			Total	469	329	177	18	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	Féminin	7	6	6	0	0 %
			Masculin	115	84	84	8	100 %
			Total	122	90	90	8	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
I.U.T de Dijon - Antenne de Nevers - BUT - Informatique (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (32873)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	10	4	1	0	0 %
				Sans mention	165	90	22	2	12,5 %
				AB	158	139	76	8	50 %
				B	85	76	61	5	31,3 %
				TB	15	14	13	1	6,3 %
				Total	433	323	173	16	100 %
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	1	0	0	0	0 %
				Sans mention	3	0	0	0	0 %
				AB	5	0	0	0	0 %
				B	7	3	2	1	50 %
				TB	1	1	1	1	50 %
				Total	17	4	3	2	100 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition		
								Nombre	Pourcentage	
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	6	1	0	0		
				AB	5	0	0	0		
				B	2	1	1	0		
				TB	2	0	0	0		
				TBF	1	0	0	0		
				Total	16	2	1	0		
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	2	0	0	0		
				AB	1	0	0	0		
				Total	3	0	0	0		
			Bacheliers technologiques toutes séries	Baccalauréat Technologique	Échec au bac	5	0	0	0	0 %
					Sans mention	51	32	32	4	50 %
					AB	46	38	38	3	37,5 %
		B			14	14	14	1	12,5 %	
		TB			6	6	6	0	0 %	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Total	122	90	90	8	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
I.U.T de Dijon - Antenne de Nevers - BUT - Informatique (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (32873)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	361	277	155	15	83,3 %
			En réorientation	57	36	15	3	16,7 %
			Non scolarisés	34	14	6	0	0 %
			Scolarité étrangère	14	1	1	0	0 %
			Autres	3	1	0	0	0 %
			Total	469	329	177	18	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	En terminale	104	84	84	6	75 %
			En réorientation	13	6	6	2	25 %
			Non scolarisés	4	0	0	0	0 %
			Autres	1	0	0	0	0 %
			Total	122	90	90	8	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T de Dijon - Antenne de Nevers - BUT - Informatique (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (32873)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Mathématiques Spécialité & Numérique et Sciences Informatiques	190	166	107	9
			Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	85	60	24	2
			Autres doublettes	124	86	39	5
		Baccalauréat Technologique	Physique-Chimie et Mathématiques & Ingénierie, innovation et développement durable	102	82	82	6
			Autres doublettes	16	8	8	2

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
		Baccalauréat Professionnel	<i>À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.</i>				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T de Dijon - Antenne de Nevers - BUT - Informatique (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (32873)	Jury par défaut	Mathématiques Spécialité & Numérique et Sciences Informatiques	47,6 %	53,2 %	62,9 %	56,3 %
		Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	21,3 %	19,2 %	14,1 %	12,5 %
		Autres doublettes	31,1 %	27,6 %	22,9 %	31,3 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T de Dijon - Antenne de Nevers - BUT - Informatique (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (32873)	Jury par défaut	Physique-Chimie et Mathématiques & Ingénierie, innovation et développement durable	86,4 %	91,1 %	91,1 %	75 %
		Autres doublettes	13,6 %	8,9 %	8,9 %	25 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultat du candidat	Notes en mathématiques et dans les matières scientifiques en terminale ou au baccalauréat (selon la situation du candidat), niveau en anglais résultats dans les matières scientifiques et progression des moyennes. Les notes des matières littéraires seront également prises en compte.	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compétences du candidat	Méthode de travail, capacité à l'oral, qualité de l'orthographe, acquisition de la démarche scientifique, qualité de l'expression écrite et orale en langue étrangère.	Très important
Savoir-être	Savoir-être du candidat	Autonomie, capacité à s'investir, implication, capacité à fournir des efforts, concentration en classe, capacité d'organisation, esprit d'équipe, ouverture au monde et curiosité intellectuelle.	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation du candidat	Motivation, capacité à réussir dans la formation, connaissance des débouchés de la formation, connaissance des exigences de la formation, adéquation du projet aux débouchés de la formation, intérêt pour la formation, participation à des dispositifs telles que les cordées de la réussite.	Complémentaire

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	L'ouverture d'esprit du candidat ne pourra qu'améliorer son dossier.	Les projets personnels sont un plus. L'ouverture d'esprit du candidat ne pourra qu'améliorer son dossier.	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Les notes obtenues dans une ou plusieurs EDS spécifiques sont prises en compte dans l'évaluation du dossier. Le fait de suivre certains EDS spécifiques est déterminant pour être classé dans cette formation.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)

Série STI2D

- Systèmes d'information et numérique (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Chaque dossier de candidature fait l'objet d'un examen collégial assuré par l'équipe pédagogique. Cet examen donne lieu à une promulgation de classement et d'admissibilité des candidatures, validées par la sous-commission d'examen des vœux présidée par le chef de département. Enfin l'ensemble des travaux de la sous-commission d'examen des vœux est soumis à l'approbation d'un Grand Jury d'admission en BUT, conformément aux dispositions de l'arrêté du 6 décembre 2019 (Titre V - Art.17)

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

L'utilisation de l'IA pour rédiger la lettre de motivation est à proscrire.

Signature :

Nicolas NOIROT,

Directeur de l'établissement I.U.T de Dijon -

Antenne de Nevers